

Appel à Manifestation d'Intérêt

Sélection des centres de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles pour bénéficier de l'accompagnement à la mise en œuvre du projet d'établissement

Avril 2022

I. Contexte général :

Fortement engagée pour le développement de l'écosystème éducatif national et la promotion d'un enseignement d'excellence, la Fondation OCP s'est alliée au Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports pour déployer une initiative d'appui aux projets d'établissement des classes préparatoires aux grandes écoles publiques (CPGE).

Dans le cadre de la convention MENPS-FOCP signée en janvier 2022, la Fondation OCP lance un appel à manifestation d'intérêt à l'attention des 27 centres des classes préparatoires des 12 régions du Royaume souhaitant participer à ce processus de formation-action, contribuant au développement de projets d'établissement propres à chaque centre et à leur soumission auprès d'un jury de sélection mixte qui attribuera un appui financier pour leur mise en œuvre.

II. Les centres éligibles :

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert à l'ensemble des centres des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles **publiques**, disposant d'un staff administratif aux normes et répondant aux exigences des CPGE : Directeur, Directeurs des études, Surveillant général d'externat et d'internat, ...

Pour être éligible le centre devra s'engager à :

- Participer à la réunion de présentation du projet ;
- Créer l'association de soutien de l'école ANNAJAH avant la fin du mois d'avril (si ce n'est déjà créée) ;
- Participer à l'ensemble des sessions de formation en présentiel ;
- Soumettre des pré-projets à la sélection (hors équipements) ;
- Mettre en place des partenariats ;
- Organiser des concentrations au niveau du centre.



III. Procédure de candidatures :

Le formulaire d'inscription est accessible à partir du lien suivant :
<https://forms.office.com/r/qVBBDx0RJz>

Une fois ce formulaire rempli et soumis, les centres sont invités à envoyer un courriel confirmant leur intérêt à l'adresse : ami.cpge@fdcp.org

La validation et la sélection des centres et des projets sera faite par un comité mixte composé de représentants de la Fondation OCP et du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports.

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le **mardi 12 avril 2022**.